

Point de vue

Après Stockholm, Bucarest et Rome... ?

Une tendance fort regrettable s'est dessinée au cours des dernières grandes conférences de l'ONU: la tendance à classer en catégories les divers conflits et dilemmes auxquels l'humanité est confrontée. Chacun d'eux est isolé, et considéré indépendamment des autres. C'est ainsi que la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain n'a pas abordé les problèmes démographiques; la Conférence de Bucarest sur la population n'a pas discuté d'environnement; et tout récemment, la Conférence de Rome sur l'alimentation n'a pas considéré les questions d'environnement, ni celles de population. On pourrait comprendre cette attitude si l'humanité ne vivait pas au sein de la biosphère, ou encore si les lois écologiques pouvaient être abrogées par un simple vote des Nations Unies.

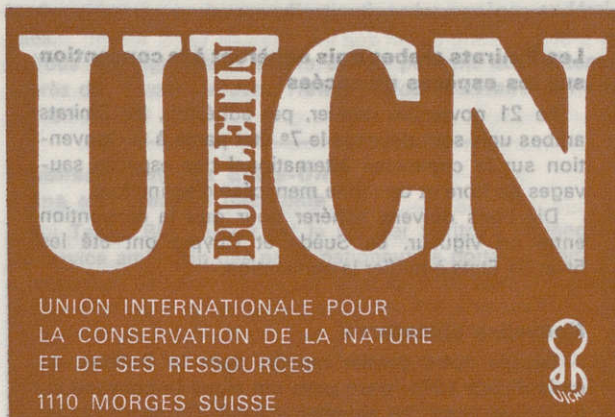
On ne peut pas traiter isolément le problème de la satisfaction des besoins alimentaires et autres d'une humanité en expansion, si l'on veut aboutir à des solutions qui resteront vraies à l'avenir. La production de nourriture dépend de la capacité de production des sols et des eaux de la Terre. Toute activité, compromettant cette capacité de production, ne peut à longue échéance que diminuer la quantité de nourriture pouvant être produite. Vue sous cet angle, la Conférence de Rome n'a pas trouvé de solutions au problème des besoins alimentaires de l'humanité. Les quelques avantages que l'on peut en retirer à court terme aboutiront probablement à des problèmes plus graves dans un avenir qui n'est pas très lointain.

Ainsi, l'un des plus grands producteurs de denrées alimentaires, les Etats-Unis, a réalisé au cours de ces 25 dernières années, des gains de productivité considérables en fondant son agriculture sur des méthodes utilisant de grandes quantités de combustibles fossiles comme source d'énergie, sous forme de carburant pour les machines agricoles, d'énergie nécessaire à la production de ces machines, de combustibles fossiles utilisés pour produire des engrais et des pesticides, et transporter, stocker et distribuer les aliments. L'énergie produite par l'homme et par l'animal a été remplacée par l'énergie provenant des combustibles fossiles. Nul n'est besoin d'être prophète pour prévoir que ce type d'agriculture ne peut durer éternellement sous sa forme actuelle — quel que soit le degré d'optimisme dont on fasse preuve quant aux quantités de combustibles fossiles pouvant être extraites de l'écorce terrestre.

Cependant, un aspect positif de l'application de la technologie moderne à l'agriculture aux Etats-Unis, est qu'elle a permis de libérer des terres marginales cultivées, et de les restaurer grâce à d'autres utilisations plus adéquates. Ainsi, ces terres ont-elles été rendues à la sylviculture, au pâturage, à la faune et à la flore sauvages, aux loisirs, à la conservation des bassins hydrographiques, ou autres activités qui contribuent au maintien ou à la restauration de leur productivité. Cependant, par suite de l'actuelle crise alimentaire, ces terres sont à nouveau labourées et mises à contribution par une agriculture à forte consommation d'énergie. Le problème serait moindre si ces régions étaient utilisées de façon continue pour l'agriculture, orientées vers l'écologie, et faisaient appel à l'énergie humaine plutôt qu'aux importations énergétiques et chimiques.

Du point de vue humanitaire, il va sans dire que toute région capable de produire un excédent de nourriture *sans compromettre la capacité de production des terres et des eaux à long terme*, se doit de le faire et de mettre ces aliments à la disposition de ceux qui vivent en des endroits moins propices. Il est tout aussi évident que la demande et les prix actuels obligent à inclure des terres non propices à l'agriculture, à des systèmes agricoles qui ne peuvent pas être maintenus sans que leur capacité de production en soit réduite. Il ne fait aucun doute que de telles pratiques ne peuvent que provoquer des désastres plus importants d'ici cinq, dix, ou vingt ans — puisque rien n'est fait pour maîtriser et réduire la demande en nourriture sans cesse croissante.

En outre, quelques-unes des solutions que les technologues optimistes faisaient miroiter ces derniers temps se sont



NOUVELLE SÉRIE Vol. 6, No 1

JANVIER 1975

Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

maintenant révélées absurdes — les aliments à base de pétrole en sont un exemple flagrant.

Il n'y a que deux manières de réduire la demande mondiale en aliments: l'une est que chacun mange moins — ou consomme des aliments dont la production nécessite moins d'espace et d'énergie, et l'autre consiste à réduire le nombre de bouches à nourrir. La première solution n'a de sens que si elle est appliquée aux plus aisés, puisque pour les autres, manger moins équivaudrait à s'exposer à la famine ou même à la mort. Quoi qu'il en soit, même si tous ceux qui disposent d'un régime alimentaire riche faisaient preuve d'altruisme et réduisaient consciencieusement leur consommation de nourriture à la limite vitale, ils ne pourraient guère apporter autre chose qu'une réponse provisoire aux problèmes alimentaires du monde. Aussi longtemps que la population continuera d'augmenter au rythme actuel, il ne peut y avoir de solution permanente au problème de l'alimentation — à moins de considérer la mortalité massive comme une solution.

Les dirigeants de nations du monde entier se sont réunis en trois grandes conférences internationales, qui leur ont donné l'occasion d'ouvrir les yeux sur les réalités de la biosphère, et de se tourner vers eux-mêmes pour savoir comment l'humanité pourra survivre dans un monde où il fera bon vivre. Les rivalités internationales et les avantages politiques immédiats les ont empêchés, par trois fois, de se poser les vrais problèmes. Il est difficile de faire preuve d'optimisme pour des sujets tels que la conservation de la vie sauvage et des régions naturelles, quand nos dirigeants eux-mêmes témoignent de si peu d'intérêt pour l'avenir de l'humanité.

R. F. Dasmann

La conférence sur les zones humides réclame l'entrée en vigueur de la Convention de Ramsar

La Convention, relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine, progresse sur la voie de l'entrée en vigueur: le 3 décembre dernier, la Suède a signé la convention sans réserves quant à la ratification. Cette mesure a été annoncée au cours de la 5^e Conférence internationale sur les zones humides et la sauvagine qui s'est déroulée du 2 au 6 décembre à Heiligenhafen.

Les participants se sont tout spécialement attachés à la convention qui, dès le début du mois de décembre, avait recueilli un total de neuf signatures, dont trois sans réserves quant à la ratification. Un pays — la Finlande — a ratifié la convention. La conférence a exprimé l'espoir que d'autres gouvernements suivraient cet exemple sans délai.

Après une certaine déception qui régnait du fait que quatre ans après avoir été approuvée à la conférence de Ramsar, la convention n'est toujours pas entrée en vigueur, l'optimisme était de mise quant à la prochaine ratification de la convention par trois pays ou plus. La convention entrera en vigueur quatre mois après que sept pays au moins soient devenus parties.

Les Emirats arabes unis adhèrent à la convention sur les espèces menacées

Le 21 novembre dernier, par adhésion, les Emirats arabes unis sont devenus le 7^e Etat partie à la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction.

Dix Etats doivent adhérer pour que la convention entre en vigueur. La Suède et Chypre ont été les 5^e et 6^e Etats à ratifier la convention.

Nouvelles signatures

Depuis notre dernier rapport dans le Bulletin du mois d'août 1974, onze pays ont signé la convention, portant le total des signatures à 58. Ce sont : l'Inde, le 9 juillet; le Lesotho, le 17 juillet; le Chili, le 16 septembre; l'Irlande, le 1^{er} novembre; le Portugal, le 6 décembre; l'Equateur, le 12 décembre; le Ghana, le 16 décembre; la Bolivie, le 23 décembre; la Norvège, le 23 décembre; le Pérou, le 30 décembre; et les Pays-Bas, le 30 décembre 1974.

Jusqu'à présent, neuf pays ont signé la convention. Il s'agit, dans l'ordre, de : l'Iran, la Finlande, le Royaume-Uni, l'URSS, la Suisse, l'Australie, la Norvège, la République fédérale d'Allemagne et la Suède.

La conférence a eu lieu au palais des congrès de la ville balte, sur invitation du Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts, de la République fédérale d'Allemagne. Elle était organisée par le Bureau international de recherches sur la sauvagine (BIRS) et par l'Institut fédéral de recherches sur la végétation, de conservation de la nature, et de management du paysage, de la République fédérale d'Allemagne.

L'UICN, qui patronnait la conférence avec d'autres organisations, était représentée par Sir Hugh Elliott et Eric Carp.

Trente-neuf nations avaient envoyé des délégués ou des observateurs; dix organisations internationales étaient représentées, dont la FAO, l'UNESCO et le PNUE, ainsi que le Conseil de l'Europe.

Entre autres mesures, la conférence a créé un comité sous la présidence de Sir Hugh Elliott, dont le rôle sera de réviser les critères d'identification des zones humides qui ont un intérêt et une importance sur le plan international, plutôt qu'à l'échelon strictement national. Compte tenu du souci grandissant de conserver les zones humides, les critères révisés auront pour but d'établir un système qui s'appliquera globalement à toutes les catégories de zones humides.

La conférence a relevé avec inquiétude que les recommandations de la conférence de Ramsar sur les pesticides, qui affectent si souvent les habitats des zones humides, n'étaient pas encore appliquées par tous les pays; elle a cependant noté que la pollution industrielle d'un certain nombre de rivières avait été réduite et en a félicité les autorités responsables.

Compte tenu du haut degré de productivité biologique des habitats des zones humides, la conférence a été particulièrement satisfaite du nombre croissant de tels habitats créés ou récupérés. Elle a noté, par contre, la perte constante en zones humides; qui diminuent à un rythme alarmant presque partout dans le monde. Elle a approuvé un certain nombre de recommandations spécifiques visant à préserver de la destruction des zones humides d'importance internationale actuellement menacées.

On s'est accordé à reconnaître que la nécessité d'une coopération interne à tous les niveaux — des gouvernements aux particuliers — est un élément indispensable à la réussite dans la conservation des zones humides. Les délégués ont donc prôné une coopération accrue à l'échelon régional ou sur la base des «couloirs aériens de migration» existants; ils ont par ailleurs approuvé un système mondial de marquage des cygnes et des oies.

Dix-huit recommandations ont été adoptées. Elles seront soumises aux gouvernements et aux organismes concernés pour qu'ils les examinent et prennent des mesures appropriées.

La conférence était présidée par le Dr Wolfgang Erz; les vice-présidents étaient le professeur A.A. Haapinen, Finlande, et le Dr I. Maximov, URSS. Le rapporteur général était le professeur G.V.T. Matthews (Royaume-Uni), directeur du BIRS.

Activités du programme

L'UICN publie l'édition espagnole de l'ouvrage sur la 2^e Conférence mondiale des parcs

Le rapport complet de la deuxième Conférence mondiale sur les parcs nationaux vient de paraître en langue espagnole. Imprimé en Suisse, ce livre de 563 pages a été publié par l'UICN pour la Commission du centenaire des parcs nationaux. Le livre est vendu au même prix que les éditions anglaise et française, soit dix dollars. Les commandes doivent être passées au Secrétariat, 1110 Morges, Suisse.

Le volume renferme le compte rendu complet de la Conférence qui s'est déroulée en septembre 1972 dans les parcs nationaux de Yellowstone et de Grand Teton aux Etats-Unis. Le gros de l'ouvrage est constitué par les 32 documents de base préparés pour la Conférence, et les discussions techniques associées.

Le service des parcs nationaux du Département américain de l'intérieur enverra à tous les participants un exemplaire de l'ouvrage dans la langue appropriée.

Directives pour l'exploitation commerciale des tortues marines à l'étude

La Commission du service de sauvegarde de l'UICN s'inquiète grandement des dangers qui, de plus en plus, menacent directement ou indirectement les tortues marines, du fait de l'exploitation commerciale. Il n'est pour exemple que l'essor notable du commerce des souvenirs.

Sous l'égide de la Commission, un groupe de travail spécial s'est réuni à Miami en Floride du 22 au 24 novembre 1974, présidé alternativement par deux co-présidents du Groupe de spécialistes des tortues de mer, les professeurs Archie Carr et Tom Harrison. Etaient invités : le professeur D. Ehrenfeld (E.-U.), le Dr G.R. Hughes (Afrique du Sud), le Dr G.H. Balazs (Hawaii, E.-U.), le Dr H.F. Hirth (E.-U.), le Dr N. Mrosovsky (Canada), le Dr P.C.H. Pritchard (E.-U.), le Dr L.D. Brongersma (Pays-Bas), M. G.S. de Silva (Sabah, Malaisie), et le Dr F.W. King (E.-U.). Le Groupe a examiné toutes les conséquences de l'exploitation commerciale des tortues marines et a établi des principes — des directives de conservation — qui seront soumis à l'UICN pour considération, et à la lumière desquels un commerce limité pourrait être autorisé.

Les spécialistes des ours polaires réclament instamment des mesures contre le braconnage

Le groupe de spécialistes des ours polaires, de la Commission du service de sauvegarde, a tenu sa 5^e réunion du 3 au 5 décembre 1974 au Manoir, à Saint-Prex près de Morges, Suisse. Le groupe, unique en ce que ses membres sont délégués par leurs gouvernements, se réunissait pour la première fois depuis son succès dans la mise au point de l'accord sur les ours polaires (voir Bulletin vol. 4, N° 12, p. 50 et supplément). La réunion était présidée par le Dr John Tener, du Canada. Les membres représentaient le Canada, l'URSS, les Etats-Unis, la Norvège et le Danemark.

Le groupe s'est essentiellement attaché à passer en revue les programmes de recherche, à échanger des idées, et à coordonner le management et les plans de recherche, comme il le fait depuis 1968. Des spécialistes scientifiques (n'appartenant pas au groupe) s'occupant d'aspects particuliers de l'écologie et du management des ours polaires, avaient été invités à participer à la réunion. L'un des principaux sujets de préoccupation a été la difficulté d'établir un tracé des déplacements, et de localiser les régions où se trouvent les tanières des ours, d'où l'importance de mettre au point des techniques de télémétrie, et de les appliquer dans le cadre d'un programme coordonné.

L'augmentation rapide du prix des peaux d'ours polaires pousse au braconnage les ressortissants d'autres pays que ceux qui sont parties à l'accord. Le groupe a exprimé son inquiétude quant à cette situation, et demande qu'elle soit

officiellement portée à la connaissance des pays dont les ressortissants sont susceptibles de s'intéresser et de s'adonner à ces activités illégales. On a pu identifier des braconniers de neuf pays qui ne sont pas parties à l'accord.

Tous les membres ont fait état de progrès encourageants dans l'application des mesures de conservation, en particulier dans une surveillance, plus efficace et fondée scientifiquement, de la chasse et de la vente des peaux. Un système global des parcs nationaux et des réserves est actuellement mis en place au Groenland. Ces aires non seulement protégeront les ours polaires, mais serviront également à garder en réserve des ours en nombre suffisant pour les populations autochtones qui en dépendent traditionnellement.

Notes sur la conservation

Création d'une grande réserve de gibier dans la baie de Melville au Groenland

Le ministre danois pour le Groenland devait signer en décembre dernier l'autorisation permettant de créer une nouvelle réserve de gibier de 8000 km² sur la côte ouest de l'énorme île arctique.

Située dans la baie de Melville, la réserve se compose d'étendues marines, d'îles, d'une bande côtière et de nunataks. C'est la seule région au sud de Thule sur la côte ouest où l'on trouve des tanières d'ours polaires. Cette région est également importante par le nombre de gîtes de phoques marbrés, et par ses îles qui sont des lieux de reproduction pour les oiseaux de l'Arctique.

Après approbation unanime des 12 membres des conseils municipaux de Thulé, Upernavik, Umanak et Angmagssalik — districts de chasse du Groenland — la proposition était adoptée par le Parlement danois. La signature du ministre donnera le feu vert à l'établissement de la réserve.

Le Dr Christian Vibe, qui avait rencontré les membres des conseils municipaux — tous du Groenland — a transmis une résolution prise par ceux-ci au cours de leur réunion de septembre à Sønder Strømfjord, exprimant leurs remerciements à l'UICN et au WWF pour les activités qu'ils ont entreprises pour préserver les animaux de l'Antarctique de l'extermination, et leur demandant instamment de poursuivre leurs efforts. Sur les 46 000 habitants du Groenland, 10 000 vivent du produit de leur chasse. Ils déclarent que la prise de baleines, phoques et ours polaires, a toujours été leur seul moyen de subsistance.

Nouvelle revue sur l'environnement

L'UICN a reçu le premier numéro du *International Journal of Ecology and Environmental Sciences*. C'est la première revue internationale sur l'environnement qui paraisse dans un pays en voie de développement — un exemple qui, nous l'espérons, sera suivi de beaucoup d'autres. La revue est publiée par *International Scientific Publications*, 386 Street 2, Raja Park, Jaipur, Inde, sous la direction d'un membre de la Commission de l'écologie de l'UICN, M. R. Misra, de l'Université Banaras Hindu, à Varanasi.

Le premier numéro est un mélange intéressant d'articles sur l'Occident et l'Orient. Il comporte huit articles qui vont de l'utilisation de l'évaluation préliminaire de l'impact sur l'environnement, avec modèle mathématique, dans un bassin hydrographique théorique (projet de la vallée du Styx) par David Goodall, au yoga au secours de la santé menacée par le stress, par G.S. Puri. On y lit également des textes sur la faculté des hommes à s'adapter, les pêcheries et la pollution, la forêt sempervirente sèche tropicale, le développement humain, la germination des graines, et l'écologie de *Eupatorium odoratum*. Le prix de l'abonnement est malheureusement élevé: US\$ 19 par an.

Création d'un centre de recherches à Hawaii, au parc national des Volcans

Un centre de recherches sur le terrain a été créé dans le parc national des Volcans à Hawaii par le service national des parcs des Etats-Unis. Laboratoires et logements seront mis à la disposition des chercheurs travaillant dans le parc sur la biologie et l'écologie de l'île, et sur l'évolution, l'adaptation,

la répartition en espèces, et l'extinction des espèces endémiques.

Tous renseignements sur le centre peuvent être obtenus auprès de : *Superintendent, Hawaii Volcanoes National Park, Hawaii 96718, USA.*

Etablissement aux Etats-Unis d'une « réserve » nationale

Au Texas, Big Thicket est le premier territoire dépendant du service américain des parcs nationaux, à porter le nom de « réserve ». Ce terme désigne un concept nouveau qui indique la préservation et la protection accordée à des zones qui sont uniques essentiellement par leur faune et leur flore.

La réserve de Big Thicket comprend une remarquable communauté de formes de vie, un mélange complexe d'espèces animales et végétales que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. Elle est située dans une zone de transition entre des régions boisées humides à l'est, une zone aride au sud-ouest, des marais côtiers tropicaux et une prairie au centre.

Un texte législatif signé en octobre demande au gouvernement fédéral d'acquiescer au cours des six prochaines années, douze terres représentant un total de 34 218 ha, qui deviendraient la « réserve » dans l'est texan.

D'autres mesures ont ajouté six sites historiques et un monument national — le *John Day Fossil Beds* — au système des parcs. Le nouveau monument national s'étend sur 5828 ha au centre-nord de l'Oregon; une grande variété de plantes et d'animaux fossiles témoignent de l'histoire de la Terre d'il y a 37 millions d'années.

211 245 hectares de terres privées sont en cours d'acquisition dans le bassin hydrographique marécageux au-dessus du Parc national des Everglades, au sud de la Floride. Cette zone protégée portera le nom de *Big Cypress National Preserve*.

Supysáua

Le 8 novembre 1974, une réunion a eu lieu à la Brookings Institution à Washington, sous l'égide de *Indigena* — une organisation qui s'occupe de l'avenir du peuple américain indigène. La réunion s'intitulait: « Politique indienne au Brésil: nécessité urgente de la prise de conscience et de l'action internationales »; elle rassemblait des représentants de groupes d'Indiens d'Amérique, des anthropologues et des experts sur la situation actuelle en Amazonie.

Parmi les documents de base de la réunion se trouvait une nouvelle publication: *Supysáua: document sur les conditions de vie des Indiens du Brésil*, comprenant les rapports d'anthropologues, d'évêques et de prêtres brésiliens, sur l'anéantissement de peuplades et cultures traditionnelles en Amazonie. Parmi les points intéressants du livre, on peut noter la liste des principaux investisseurs étrangers au Brésil, celle des projets de développement et des auteurs de leur financement, ainsi que les conséquences qui en résultent pour les peuples indigènes. Le rapport est certes angoissant, mais il est d'importance pour tous ceux qui s'intéressent aux forêts tropicales humides et à leurs habitants. L'ouvrage peut être obtenu auprès de *Indigena*, P.O. Box 4073, Berkeley, Californie 94704, Etats-Unis. La réunion de Brookings a fait appel au Congrès des Etats-Unis pour qu'il "enquête sur l'engagement au Brésil du gouvernement et des entreprises américaines 'pour des raisons de sécurité nationale' ". R. F. Dasmann

Thème du congrès de la SEPANRIT: l'utilisation des zones côtières et ses limites

L'utilisation des zones côtières et les limites que lui impose la protection de la nature, ont été le thème du 4^e congrès annuel de la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans les régions intertropicales (SEPANRIT), qui s'est tenu à Bordeaux du 4 au 6 octobre 1974.

Il y avait des délégués d'organisations de conservation étroitement liées à SEPANRIT, provenant notamment de Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Tahiti et Nouvelle-Calédonie. L'accent a été mis sur les problèmes que rencontre la conservation dans les régions côtières tropicales; il y a eu également des communications sur l'amélioration de la productivité des zones côtières, en tenant compte des objectifs de la conservation.

Le compte rendu doit être publié. Les thèmes proposés pour le prochain congrès qui doit avoir lieu en 1976, seront: soit les problèmes résultant de l'introduction d'espèces, en se référant particulièrement aux îles; soit le lien entre la croissance économique et les contraintes qui pèsent sur la conservation de la nature dans les pays en voie de développement.

Bœuf musqué canadien dans l'Arctique soviétique

Une tentative est actuellement effectuée pour introduire le bœuf musqué en Sibérie. Dix animaux en provenance du Canada ont été transportés par avion au début du mois de septembre et resteront définitivement sur les rives orientales du lac Taïmyr.

Selon l'agence de presse Novosti, en des temps préhistoriques, le bœuf musqué vivait le long du Léniïsséï, au-dessus du cercle polaire arctique.

Le professeur Hackett, lauréat du prix pour la conservation des paysages

Le professeur Brian Hackett (Royaume-Uni) qui fut pendant longtemps membre de la Commission de planification de l'environnement, a reçu le Prix européen 1975 pour la protection de la nature et l'aménagement du paysage.

Le prix de 20 000 francs suisses était décerné par la Fondation Johann-Wolfgang von Goethe, de Bâle, pour récompenser les réalisations importantes à l'échelle européenne dans la conservation de la nature et la planification du paysage.

Le professeur Hackett, de l'Université de Newcastle-upon-Tyne, a fait œuvre de pionnier dans l'application des principes écologiques et de la conservation, à l'étude théorique et à la pratique de la planification du paysage. Son influence sur la planification du paysage a été considérable, par ses publications, et par les centaines d'étudiants qu'il a formés et qui travaillent maintenant partout dans le monde.

Nouvelles du WWF

Nomination au WWF du directeur des relations internationales

L'ambassadeur Åke A. Jonsson, de Suède, est entré au service international du WWF en qualité de directeur des relations internationales.

M. Jonsson, âgé de 55 ans, vient de prendre sa retraite des services diplomatiques. Il était en poste à Beyrouth, où il était ambassadeur auprès du Liban, de la Jordanie, de la Syrie, de l'Arabie saoudite, du Yémen et de Chypre. Il avait été auparavant ambassadeur auprès du Mexique.

M. Jonsson apportera son concours à titre honorifique, et facilitera les relations du WWF avec les gouvernements et les organisations dans le monde entier.

Un poussin de crécerelle de Maurice meurt; l'espèce est presque éteinte

D'après un rapport adressé au Fonds mondial pour la nature, le premier poussin de crécerelle de Maurice, éclos au cours du programme spécial d'élevage destiné à préserver l'espèce de l'extinction, est mort en novembre dernier par suite d'une panne de l'incubateur. Un couple de crécerelles avait été capturé pour le programme; des trois œufs pondus, deux n'avaient rien donné; un poussin était éclos du troisième.

La crécerelle est en voie de disparition du fait que son habitat forestier est détruit, que les singes et les rats introduits dans l'île dévorent les œufs et les poussins, et qu'elle est chassée par l'homme. Il ne reste que six oiseaux: les deux utilisés dans le programme, et quatre autres qui vivent dans les forêts des gorges de la Black River, dans l'île Maurice.

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1974 DG/2.1/414/39.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.

Le Conseil de fondation du WWF demande instamment aux industries et aux compagnies aériennes d'aider à la conservation de la nature

Le Conseil de fondation du WWF, au cours de sa 21^e réunion qui s'est déroulée le 1^{er} novembre à Lausanne, Suisse, a adopté deux résolutions. La première, adressée aux organismes publics et aux entreprises privées exploitant les ressources minières, pétrolières et ligneuses, était libellée en ces termes:

Conservation des ressources naturelles

Soucieux de l'augmentation rapide du rythme d'exploitation des ressources naturelles mondiales limitées, exploitation souvent conduite sans prendre en considération les besoins futurs et les conséquences néfastes sur l'environnement;

Déplorant le manque d'intérêt pour l'environnement naturel dont font preuve de nombreux organismes publics ou privés engagés dans cette exploitation, et les destructions inconsidérées perpétrées par leur personnel sur place;

Soulignant la responsabilité particulière qui incombe à tous les groupes engagés dans cette exploitation, notamment ceux qui tirent des bénéfices commerciaux de ces entreprises: *le Conseil de fondation du Fonds mondial pour la nature réuni à Lausanne ce 1^{er} novembre 1974:*

1. *Appelle* les organismes publics et les entreprises privées engagées dans l'exploitation des ressources naturelles, en particulier les ressources minières, pétrolières et ligneuses, à prendre conscience de leur responsabilité particulière dans l'utilisation rationnelle de ces ressources au mieux des intérêts à long terme de tous les peuples.

2. *Demande instamment* à ces organismes et entreprises d'adopter des principes écologiques sérieux dans toutes leurs activités, de la planification à l'exécution, et de suivre les directives écologiques formulées par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN);

3. *Appelle* ces organismes et entreprises (a) à susciter des enquêtes par des experts compétents, sur les répercussions de leurs activités sur l'environnement, (b) à adopter les mesures de surveillance et de corrections dictées par les circonstances, et (c) à éviter toute activité incompatible avec une utilisation sage et envisagée à long terme, des ressources naturelles; et

4. *Souligne* que ces organismes et entreprises devraient s'assurer que leur personnel respecte la réglementation locale en matière de conservation, y compris sur la chasse, et qu'il s'abstient d'abattre ou de capturer des espèces animales et végétales menacées.

La seconde résolution appelait les compagnies aériennes à accepter la résolution du WWF du 11 septembre 1971, de renoncer à promouvoir tout projet de voyage susceptible de nuire à la vie sauvage, en particulier les expéditions de chasse où seraient tués des animaux appartenant à des espèces menacées d'extinction et consignées dans le Red Data Book de l'UICN.

Elle demandait en outre à toutes les compagnies aériennes de refuser de transporter les animaux sauvages ou les produits qui en sont dérivés, capturés illégalement ou exportés en contrevenant à la loi du pays d'exportation, ou tombant sous toute autre interdiction figurant dans la Convention de Washington de 1973 sur le commerce des espèces menacées.

Alors que la plupart des compagnies aériennes ont coopéré avec le WWF, 51 d'entre elles n'ont pas répondu à cet appel. Il s'agit des compagnies suivantes: *Ariana Afghan Airlines, Angola Airlines, Austria Airlines, CP Air, Eastern Provincial Airways, Québecair, Empresa Consolidada, Cubana de Aviacion, Ceskoslovenske Aerolinie (CSA), Compania Ecuatoriana de Aviacion, Egyptair, Ghana Airways, British Caledonian Airways, Air Guinea, Iraqi Airways, Aer Lingus, Aerlínte Éireann, Japan Airlines, East African Airways, Libyan Arab Airlines, Air Mali, Compania Mexicana de Aviacion, DETA, Air New Zealand, Mount Cook Airlines, PIA, Aerial Tours, Macair Charters, Territory Airlines, Philippine Airlines, LOT, TAP, Saudi Arabian Airlines, AVNA (Aviation-Natal), United Air Services, Suidwes Lugdiens Beperk, Iberia, Sudan Airways, Syrian Arab Airlines, Turkish Airlines, VIASA, Allegheny Airlines, Braniff, Chicago Helicopter Airways, Continental Air Lines, Flying Tiger Line, National Airlines, New York Airways, Northwest Airlines, United Airlines et JAT.*